



La Ville de Sainte-Thérèse demande des soumissions pour la réfection de l'intersection des rues Blainville et Turgeon.

De façon générale, les travaux comprennent, sans s'y limiter :

- | | |
|--|----------------------------|
| ▪ Conduite d'égout sanitaire 300 mm ø PVC | 15,0 m approx. |
| ▪ Conduite d'eau potable 250 mm ø PVC | 34,0 m approx. |
| ▪ Installation de chambre de vanne sur conduite existante et nouvelle conduite d'eau potable | 3 unités |
| ▪ Installation d'une vanne sous pression sur une conduite d'eau potable existante | 1 unité |
| ▪ Reconstruction des fondations de rues existantes | 825 m ² approx. |
| ▪ Pavage (ESG-10 posé à chaud) | 825 m ² approx. |
| ▪ Trottoir en béton | 70 m approx. |
| ▪ Bordure en béton | 40 m approx. |

DOCUMENTATION DISPONIBLE

Les personnes ou entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents en communiquant avec le service à la clientèle du "Système électronique d'appel d'offres "SEAO" au 514 856-6600 (région de Montréal) ou au 1-866-669-7326 ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de référence 20130374. L'obtention des documents est sujette à la tarification établie par SEAO.

Si des renseignements sur l'interprétation des documents d'appels d'offres sont nécessaires, veuillez-vous adresser à Mme Alexandra Bolduc ing., M. ing., à la Division Génie - gestion des actifs municipaux, au numéro suivant : 450 434 1440, poste 2290.

RÉCEPTION DES DOCUMENTS

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention :

**VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE
Hôtel de Ville
6, rue de l'Église
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3L1**

L'enveloppe de retour doit être clairement identifiée au numéro de contrat du présent appel d'offres, dans le coin inférieur gauche, et le nom de l'entreprise qui la dépose et son adresse légale dans le coin supérieur gauche.

Les enveloppes seront reçues **avant 11 h, le 16 avril 2026** et seront ouvertes publiquement, le même jour aussitôt que possible après l'heure limite, en la salle du conseil municipal, 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3L1.

La Ville de Sainte-Thérèse ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE, ce 18 mars 2026

Avis numéro : C-2026-36

Philippe Huot
Greffier